

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil d'agglomération

---

Assemblée ordinaire du jeudi 25 octobre 2012  
Séance tenue le 25 octobre 2012

Résolution: CG12 0402

---

**Abroger la résolution CM09 0518 concernant l'accord de développement relatif au projet de développement et de mise en valeur des Ateliers du CN / Adopter le nouveau projet d'accord de développement entre la Ville de Montréal et Les Cours Pointe Saint-Charles inc. relatif à la propriété sise au 1830-1880, rue Le Ber, dans l'arrondissement du Sud-Ouest**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 octobre 2012 par sa résolution CE12 1671;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Michael Applebaum

Et résolu :

- 1 - d'abroger la résolution CM09 0518;
- 2 - d'approuver le projet d'accord de développement entre la Ville de Montréal et Les Cours Pointe Saint-Charles inc. dans le cadre du projet de développement et de mise en valeur des Ateliers du CN sis au 1830-1880, rue Le Ber, dans l'arrondissement du Sud-Ouest;
- 3 - d'approuver le projet d'acte de garantie hypothécaire de deuxième rang consenti par Les Cours Pointe Saint-Charles inc. en faveur de la Ville, au montant de 2 000 000 \$, sur le lot 4 664 263 du cadastre du Québec, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte.

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidences :**

- M. Robert Coutu
- M. Francis Deroo
- M. Anthony Housefather
- M. Edward Janiszewski
- M. Beny Masella
- M. George McLeish
- M. Bill McMurchie
- M. John W. Meaney
- M. David Pollock
- M. Edgar Rouleau
- M. Philippe Roy
- M. William Steinberg
- M. Peter F. Trent
- Mme Maria Tutino
- M. Morris Vesely

20.18 1125843001  
/pl

Gérald TREMBLAY

---

Maire

Colette FRASER

---

Greffière adjointe

(certifié conforme)

---

Colette FRASER  
Greffière adjointe

Signée électroniquement le 29 octobre 2012